

La Fédération Nationale des Industries chimiques CGT soutient la lutte du peuple Palestinien

Avec l'installation de portiques de sécurité sur l'Esplanade des Mosquées, puis son remplacement par un système de surveillance, qualifié de « plus discret », l'Etat israélien continue sa répression contre le peuple palestinien résistant à sa politique.

L'Esplanade des Mosquées n'est pas qu'un lieu religieux, c'est le symbole de la Palestine pour tous les Palestiniens, systématiquement dépossédés de leurs droits et de leurs terres par l'État d'Israël.

Les Palestiniens ont eu le temps d'apprendre les procédés utilisés par les Israéliens : comme pour le mur qui leur rend la vie impossible, le prétexte sécuritaire des portiques détecteurs de métaux n'est qu'un moyen de dépossession et de prise de contrôle.

Enfermés dans des conditions inhumaines à Gaza, dépossédés et privés de liberté en Cisjordanie, chassés de leurs maisons à Jérusalem, discriminés en Israël même, et laissés sans espoir dans les camps de réfugiés, les Palestiniens n'en peuvent plus de l'injustice qu'on leur fait subir depuis près de 100 ans.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU ne doit pas se contenter d'un sempiternel appel « au calme » des différents protagonistes, ni admettre des mesures techniques qui ne feraient que conforter le contrôle israélien. Il doit rappeler l'illégalité de l'annexion de Jérusalem Est par Israël, dé-

noncer sa politique de dépossession et d'enfermement du peuple palestinien notamment à Jérusalem, envisager les sanctions nécessaires pour qu'Israël cesse de conquérir de nouveaux territoires et d'expulser toujours plus de Palestiniens de leurs territoires.

- ↪ La Fédération Nationale des Industries Chimiques-CGT apporte son soutien au peuple Palestinien dans son combat contre la puissance occupante israélienne.
- ↪ La FNIC-CGT exige la fin, sans condition, de toutes les violations israéliennes des droits fondamentaux des Palestiniens.
- ↪ La FNIC-CGT exige la reconnaissance d'un Etat Palestinien avec Jérusalem comme capitale, dans les frontières définies en 1967.